PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

LA CRISE DE L'UNIVERSITÉ EN AFRIQUE : DIAGNOSTIC ET ÉLÉMENTS DE STRATÉGIES TRANSVERSALES

Volume XII – Numéro 22 - Bouaké, les 09, 10 et 11 Juin 2022 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85
(+225) 01 03 47 11 75
(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : https://www.perspectivesphilosophiques.net

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉNAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA**.**
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANOH, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr. Kouassi Marcelin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal **PALÉ-KOUTOUAN**, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : ALLOCUTIONS ET COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....1

I. ALLOCUTIONS.....1

Allocution du Président du comité d'organisation.....2

Allocution du Directeur du Département de Philosophie.....6

Allocution du Directeur de l'UFR-CMS.....9

Allocution du Président de l'Université Alassane OUATTARA.....12

Allocution du Maire de Bouaké.....15

Allocution du Ministre de la Promotion de la bonne Gouvernance et de la lutte contre la Corruption, Parrain du Colloque.....17

Allocution du Président du Conseil Économique Social Environnemental et Culturel, Patron du colloque.....19

Allocution de clôture du Président émérite de l'Université Alassane Ouattara, Président de la Chaire UNESCO de Bioéthique de l'UAO.....21

Rapport de synthèse.....24

Recommandations.....31

II. COMMUNICATIONS EN PLÉNIÈRE.....33

« Vrai et faux pluralisme ». Les universités dans l'ordre mondial contemporain,
Ernst Wolff.....35

Notre devoir et notre foi au caractère universel de l'Université,
Thiémélé L. Ramsès BOA.....51

DEUXIÈME PARTIE : AXES DE RÉFLEXION ET ATELIERS.....63

PREMIER AXE : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS...65

Mauvaise gouvernance endémique des États africains : approche synoptique des universités en déconstruction,
Kobenan Maxime KOUMAN.....67

L'essence de l'université chez Heidegger : la *Lehrerschaft* face aux défis de la *Führerschaft*, cas de l'Afrique,
Pascal Dieudonné ROY-EMA.....85

La gouvernance universitaire à l'épreuve de la discipline sur le campus au Cameroun,
Saidou ABOUBAKAR.....101

Gouvernance et financement des universités de la zone UEMOA,
Kadiatou SANOGO N'DOURE 119

Fondements et typologie caractéristique de la crise de l'université en Afrique : cas de l'université gabonaise,
Georges MOUSSAVOU.....135

Projets d'école et l'autonomie des universités au Togo,
Ati-Mola TCHASSAMA.....149

La communication interne de l'UFR/LAC de l'université Joseph KI-ZERBO au Burkina Faso,
1. Marcel BAGARE 2. Dognon Lucien BATCHO 3. Salif ZONGO.....165

DEUXIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET QUESTION DU GENRE.....185

Femmes et carrières à l'épreuve de la disparité fondée sur le sexe au sein de l'université de N'Djamena,
1. Dieudonné VAÏDJIKÉ 2. Alexis NGARMBATEDJIMAL 3. François NDILBÉ MBAÏNGUEM.....187

Genre et harcèlement sexuel en milieu universitaire : le cas des étudiantes des universités de Côte d'Ivoire,
Lou Gobou Bien-aimée GOHI.....203

TROISIÈME AXE : FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES ÉTUDIANTS.....217

La dialectique de la formation et de l'emploi : l'université à l'épreuve du devenir,
Akpolê Koffi Daniel YAO.....219

Penser la crise des universités africaines comme une crise de la langue de la formation scientifique,
Tohotanga COULIBALY.....233

La philosophie de l'entrepreneuriat : une implication socio-économique de l'allégorie de la caverne chez Platon,
Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ.....247

Formation et employabilité des étudiants africains, quelle approche philosophique ?,
Aikpa Benjamin DIOMAND.....263

La question de la réforme et la révolution dans l'université en Afrique à la lumière de la pensée de Paul RICŒUR,
Oi Kacou Vincent Davy KACOU.....283

L'employabilité des diplômés en SHS au Mali : des dynamiques contradictoires aux origines de la crise de l'université,
Sambou DIABY.....299

Les universités africaines : entre professionnalisation manquée des enseignements et prolifération des instituts privés d'enseignement supérieur douteux,
Théodore TEMWA.....315

Crise de l'université camerounaise comme crise des sciences sociales : entre théorisation et professionnalisation des enseignements,
Lydie Christiane AZAB à BOTO.....333

De la mission nouvelle des universités africaines : pour une politique d'employabilité des jeunes,
Miesso ABALO.....351

Formations et risques de chômage des étudiants au Gabon : quelle représentation sociale ?,
Parfait MIHINDOUBOUSSOUGOU.....365

QUATRIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET CULTURE DE L'EXCELLENCE.....383

De la promotion de l'éducation positive pour une université plus créative,
Hyacinthe Aboa ACHI.....385

La refondation de l'université africaine comme institution méritocratique : un impératif catégorique dans la quête de l'excellence,
Franck KOUADIO.....399

Culture organisationnelle et excellence à l'Institut Supérieur du Génie Électrique du Burkina Faso (ISGE-BF)
Marcel ZERBO.....419

Le finalisme aristotélicien : une invitation à l'excellence pour nos universités africaines,
Arnaud-Olivier GNAHOUA.....435

De la culture de l'excellence dans l'espace universitaire africain : réflexion à partir de la pensée de Njoh-Mouelle Ébénézer,
Zolou Goman Jackie Élise DIOMANDÉ.....447

Une auratisation de l'environnement académique peut-elle sauver l'université de la grisaille ?,
Masséké OPONOU.....463

Conditions pour un excellent enseignement à l'université,
Niali Armand-Privat PILLAH.....477

CINQUIÈME AXE : SYNDICALISME, POLITIQUE ET VIOLENCE À L'UNIVERSITÉ.....497

La fin et les moyens : conséquences de l'auto-justification de la violence politique et syndicale dans les universités ivoiriennes,
Youldé Stéphane DAHÉ.....499

La démocratisation des libertés chez Marx : une propédeutique à la pacification de l'espace universitaire ivoirien,
Jean-Joel BAHI.....515

Les universités ivoiriennes à l'épreuve de la violence des syndicats estudiantins,
1. Koffi Décaird KOUADIO 2. Alice KOUAKOU.....531

Le paradigme esthético-éducatif aristotélicien et schillérien face à la problématique de la violence dans l'espace universitaire ivoirien,
Koudou François OZOUKOU.....545

La FESCI, ce boulet que porte l'université ivoirienne dans un élan de servitude volontaire,
Bledé SAKALOU.....557

Violences en milieux universitaires : déterminisme et normativité d'un phénomène pernicieux en Côte d'Ivoire,
Tiasvi Yao Raoul AGBAVON.....575

Les enjeux de l'art technologique dans les crises universitaires ivoiriennes à partir de la pensée de Walter BENJAMIN,
Barthelemy Brou KOFFI.....589

Violences estudiantines syndicales en Côte d'Ivoire : entre revendications légitimes et délinquance,
Kouassi Marcelin AGBRA.....605

Les relations conflictuelles entre les syndicats et l'administration gabonaise. Cas du SNEC de 1991 à 2020,
1. Lucien MANOKOU 2. Nathalie EBANETH.....621

SIXIÈME AXE : RESPONSABILITÉS ÉTHIQUES, PÉDAGOGIQUES ET ACADÉMIQUES DES UNIVERSITAIRES.....637

Décolonisation de la pensée : exigence de qualité académique,
Mafa Georges ASSEU.....639

Du modèle anthropologique canguilheméen : une thérapie à la crise de l'université en Afrique
Florence BOTTI.....655

Le savoir ou la politique : la mission des universitaires africains en question,
Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE.....667

L'enseignement philosophique : un modèle d'étude exégétique pour une université en crise,
Chantal PALÉ-KOUTOUAN.....683

L'enseignement dialectique platonicien : un guide d'éducation pour l'excellence universitaire,
Ange Allassane KONÉ.....699

Autodétermination des peuples et censure : la fonction de l'université selon Kant,
Amidou KONÉ.....715

Éthique de la discussion et crise de l'université en Afrique,
Cyrille SEMDE.....731

SEPTIÈME AXE : INFRASTRUCTURES, TICE ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE.....745

TICE, déconstruction ou reconstruction technoscientifique de la crise des universités en Afrique subsaharienne ?,
Kouadio Victorien EKPO.....747

Le rôle de l'insuffisance des infrastructures dans la crise universitaire au Niger,
Abdou KAILOU DJIBO.....761

Problèmes de logements d'étudiants et crises académiques à l'université Peleforo GON COULIBALY, Korhogo,
1. Djibril KONATÉ 2. Foussata DAGNOGO.....783

HUITIÈME AXE : LIBERTÉS ET FRANCHISES UNIVERSITAIRES...797

Ontologie augustinienne et résolution des crises universitaires,
N'gouan Yah Pauline ANGORA épse ASSAMOI.....799

NEUVIÈME AXE : UNIVERSITÉ ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS...811

La vocation de l'université en Afrique à la lumière du *Conflit des facultés* d'Emmanuel Kant,
Éric Inespéré KOFFI.....813

De la décadence éthico-religieuse à la déconfiture institutionnelle des universités en Afrique : une analyse prospective,
Kouassi Honoré ELLA.....829

Communication de crise et crises de fonctionnement dans les universités subsahariennes,
Faloukou DOSSO.....847

Sociétés en crise et crise de l'université en Afrique : la culture comme recours dans la perspective de Paulin HOUNTONDJI,
Kouamé Hyacinthe KOUAKOU.....863

La crise des universités africaines : le péril de l'éducation parentale,
Aya Anne-Marie KOUAKOU.....879

Fondements et enjeux de la crise de l'université publique en Afrique noire : quels repères pour en sortir ?,
Bilakani TONYEME.....895

Université et culture des valeurs morales chez les étudiants au Burkina Faso,
Bawala Léopold BADOLO.....911

Universités, enseignants-chercheurs : objectifs et implications socio-politiques en Afrique,
Cyrille MICKALA.....927

Les universités dans le développement des sociétés africaines,
Adjoua Marie Jeanne KONAN.....949

Le conservatisme platonicien, un possible remède à la crise de l'université,
Amed Karamoko SANOGO.....963

Crise des universités africaines comme crise de la rationalité,
Roland TECHOU.....979

L'engagement des universitaires face aux réalités sociales chez Marcuse,
Amara SALIFOU.....995

Crise universitaire et défis éducationnels à partir de la pensée de Hobbes,
Amenan Madeleine Épouse Ekra KOUASSI.....1011

Crise universitaire : impératif éthique bergsonien de libération de l'intellect,
Amani Albert NIANGUI.....1025

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

LA DÉMOCRATISATION DES LIBERTÉS CHEZ MARX : UNE PROPÉDEUTIQUE À LA PACIFICATION DE L'ESPACE UNIVERSITAIRE IVOIRIEN

Jean-Joel BAHI
Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
bahijoel1@yahoo.fr

Résumé :

Plusieurs universités ivoiriennes connaissent des perturbations parce que certains droits de l'homme ne sont pas toujours respectés. Cette situation est désobligeante et conduit quelques fois à la réaction de syndicats et associations qui défendent l'intérêt de leurs membres. Dans cette perspective, la philosophie marxienne, maintes fois exploitée par les mouvements syndicaux comme modèle à penser des luttes révolutionnaires, est souvent résumée à l'usage de la violence. Et pourtant, une analyse plus approfondie des écrits de Marx, à partir des méthodes historique et critique, nous permet de montrer que l'usage de la violence n'est pas la première des solutions aux diverses revendications. *A contrario*, la démocratisation des libertés humaines qu'ils promeuvent doit être privilégiée, car elle constitue un recours fondamental à la pacification du monde et particulièrement du milieu universitaire ivoirien.

Mots clés : Afrique, Démocratie, Droits de l'homme, Liberté, Pacification, Syndicat, Université, Violence.

Abstract :

Several ivorian universities are experiencing disruptions because certain human rights are not always respected. This situation is derogatory and sometimes leads to the reaction of unions and associations that defend the interests of their members. From this perspective, Marxian philosophy, repeatedly exploited by trade union movements as a model for thinking about revolutionary struggles, is often summed up in the use of violence. And yet, a more in-depth analysis of Marx's writings, based on historical and critical methods, allows us to show that the use of violence is not the first solution to the various claims. Conversely, the democratization of human freedoms that they

promote must be privileged, because it constitutes a fundamental recourse to the pacification of the world and particularly of the ivorian university environment.

Keywords : Africa, Democracy, Human Rights, Freedom, Pacification, Union, University, Violence.

Introduction

Un spectre hante les universités ivoiriennes : le spectre de la violence. C'est un phénomène qui prend plus d'ampleur et inquiète non seulement les acteurs directs de l'enseignement supérieur (enseignants, étudiants, administration), mais également les pouvoirs publics, la société civile et même les partenaires nationaux et internationaux. Le phénomène de la violence n'est ni nouveau ni un tabou. Il s'inscrit d'ailleurs dans la suite des nombreuses crises socio-économiques et géopolitiques que connaissent la plupart des pays du monde, crises qui affectent les droits de l'homme et plus particulièrement les libertés académiques. Malheureusement, il est difficile de situer réellement les responsabilités lorsque les acteurs du système se rejettent mutuellement la faute du cycle de violence. Pour les autorités académiques et même politiques, les premiers mis en causes sont les associations d'étudiants et les syndicats d'enseignants. En revanche, sans nulle doute, inspirés par certaines grandes figures révolutionnaires comme Marx et Engels qui, dans le *Manifeste du parti communiste* (2010, p. 9-17), « ont admis dès son origine l'hypothèse du recours à la violence fondatrice contre la violence quotidienne de l'exploitation capitaliste et des inégalités sociales », certains syndicalistes estiment qu'en Côte d'Ivoire « quand les gens revendiquent leurs droits sans violence, il n'y a jamais de solutions » (ASCAD, 2019, p. 104). Cela suggère que ceux qui s'inspirent des idéologies révolutionnaires comme celle de Marx pour manifester, se justifient par l'idée que s'exprimer par la violence est une arme indispensable pour avoir des résultats. Et pourtant, Marx est mort il y a bien longtemps, le communisme a du mal à se développer et le libéralisme est de plus en plus triomphant en Afrique. D'où vient le mal qui occasionne tant de violence dans nos universités ?

Au demeurant, il nous faut relire Marx, car au-delà de la révolution violente dans ses écrits, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales chez lui, ne constitue-t-il pas un levier important que nous pourrions privilégier

pour penser un monde où la violence est réellement réduite ? Pour cette contribution, notre objectif en utilisant les méthodes historique et critique est d'identifier d'une part les causes de la violence sur l'espace universitaire ivoirien et d'autre part, analyser le sens de ce phénomène et montrer en quoi la démocratisation des libertés chez Marx pourrait contribuer à une pacification du monde en général, et de l'espace universitaire en particulier.

1. Les causes académiques et socio-politiques de la violence dans les universités de Côte d'Ivoire

1.1. Des problèmes liés à l'institution universitaire

Depuis les trois dernières décennies, les universités ivoiriennes sont en proie à la violence pour plusieurs raisons non exhaustives. Entre autres, il existe des problèmes liés au fonctionnement interne des universités. Ces problèmes sont en rapport à l'inadéquation entre la masse galopante d'étudiants et les infrastructures d'accueil. Les étudiants qui étaient de 235.902 en 2018 sont estimés à 253.955 en 2019[1]. Cela suggère qu'avec la forte demande de formation à l'université, les amphithéâtres, les salles de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) deviennent de plus en plus insuffisants. Ces problèmes constituent l'objet de manifestations car, les conditions de travail et d'étude non aisées avec cette insuffisance d'infrastructures, ne permettent pas l'obtention de meilleurs résultats. C'est le lieu de rappeler que cette situation n'est pas singulière à la Côte d'Ivoire. Marx en parlait déjà dans Le Capital en faisant allusion aux élèves qui étaient entassés dans les salles de classe, ce qui ne facilitait pas la transmission du savoir, même pour l'enseignant le plus compétent et passionné. À ce sujet, le philosophe révolutionnaire affirme que les écoles « ressemblent à des offices sans foyer ni poêle. L'encombrement de ces espaces de trous en empeste l'air » (K. Marx, 2018, p. 315). En d'autres termes, les effectifs pléthoriques dans les salles de cours soumettent les apprenants et les enseignants à des pressions atmosphériques qui influencent négativement les neurones et augmentent les niveaux de tension de part et d'autre.

[1] Statistiques données par l'Ecole Nationale Supérieure de statistique et de l'économie Appliquée (ENSEA), www.woroba-ci.net, consulté le 15/04/2022.

À cette réalité, s'ajoute une insuffisance de communication entre responsables académiques et étudiants, surtout lorsqu'il s'agit d'appliquer des décisions qui pourraient menacer les droits ou bouleverser le cursus des apprenants. Par exemple, dans les années 1990, les étudiants ont mené des grèves pour annuler le système de « la propédeutique » (ASCAD, 2019, p. 65), une sorte de tronc commun avec plusieurs matières (Latin, Philosophie, Sociologie, etc.). Bien que ce système ait participé à une bonne formation des étudiants d'alors, la communication autour de son importance n'a pas certainement été assez expliquée aux étudiants, qui après leur orientation dans les différentes filières voulaient voir leur vœu se réaliser.

La violence n'est pas que manifeste avec les étudiants. Le phénomène s'observe également chez les enseignants et les responsables de l'institution universitaire. Durant les vingt dernières années, les syndicats d'enseignants ont mené des protestations souvent violentes pour revendiquer certains droits. En conséquence, pour rétablir l'ordre sur les campus, les autorités académiques ont dû faire « appel à la police (…) pour faire régner le calme » (ASCAD, 2019, p. 59). Cette violation de la franchise universitaire par les responsables premiers de l'institution universitaire n'était certainement pas la meilleure manière de résoudre le problème des enseignants. Bien plus, elle a toujours augmenté les tensions et cristallisé les relations entre l'administration et les enseignants. Autrement dit, l'intrusion des forces de l'ordre sur le campus pour contenir la violence physique ou morale lors des manifestations est souvent contreproductive lorsque la communication entre les parties n'est pas établie pour anticiper sur les crises à venir.

Aussi, en définissant la violence physique comme une atteinte à l'intégrité de l'individu (coups et blessures) et la violence morale comme l'ensemble des paroles ou des attitudes (injures, moqueries) portant atteinte à la dignité de l'être humain, on peut noter que le phénomène n'est pas rare entre enseignants et étudiants. Entre ces différentes entités, la violence se présente comme un abus de la force ou de l'autorité afin de soumettre l'un ou l'autre. En effet, la méthode magistrale dans l'enseignement met en rapport le maître (qui soumet) et l'apprenant. Si dans les pratiques traditionnelles, le maître soumettait par la

chicotte l'enfant dans le scolaire, on peut remarquer que dans l'enseignement supérieur, plusieurs enseignants ont fait subir des humiliations aux étudiants, au nom du rapport « Maître-étudiant » : hormis les harcèlements, leur dignité d'être humain est souvent piétinée et leurs droits parfois ignorés. Mais avec l'évolution des droits de l'homme et la promotion des droits de l'enfant, on assiste à un renversement de situation où ce sont les étudiants désormais qui semblent devenir les « maîtres » : refus d'exécution des ordres, embuscades, et « séquestrations » (ASCAD, 2019, p. 144) constituent leur mode opératoire.

Toutes ces formes de violence entraînent des grèves qui conduisent au dysfonctionnement de l'administration. Ainsi, on assiste à un blocage des années académiques qui ne s'achèvent pas ou qui s'achèvent dans des conditions difficiles. Ces situations font qu'il n'y a pas réellement de vacances pour certaines universités car, à peine une année universitaire achevée, une autre reprend avec l'application immédiate de nouvelles mesures venues « d'en haut (…) en direction du bas » (Hegel, 1999, § 290). Ce sont des mesures recommandées par les autorités de la tutelle via la gouvernance des universités et qui doivent s'appliquer absolument en pleine année académique. Ces dispositions, même avec de bonnes intentions qui promeuvent l'excellence et la qualité des offres de formation dans l'enseignement supérieur, délétèrent souvent fois les relations entre enseignants, étudiants, administrateurs et autorités politiques, parce que n'ayant pas fait l'objet d'une communication suffisante. Il n'est donc pas incongru d'affirmer que les causes de la violence dans les universités ivoiriennes sont à rechercher aussi bien du côté de l'institution universitaire que de l'autorité politique.

1.2. Les causes socio-politiques de la violence dans les universités ivoiriennes

L'État est l'autorité politique qui détient les pouvoirs de décisions. Et comme tel, il a une grande responsabilité dans les crises d'ordre social et politique qui minent les universités ivoiriennes.

Sur le plan social, il revient au gouvernement de garantir le bien-être social, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie et de travail aussi bien

des enseignants que des étudiants. D'ailleurs, pour Bakary Tio Touré, ancien Recteur de l'université de Cocody, « la première cause de la violence en milieu universitaire n'était rien d'autre que des revendications sociales » (ASCAD, 2019, p. 60). Autrement dit, il existe des mécontentements qui virent à la violence parce que enseignants et étudiants accusent l'État de ne pas jouer son rôle en respectant ses engagements lorsqu'il s'agit d'argent à débourser. Si les étudiants entreprennent des grèves pour des bourses en retard, Komenan Aka Landry, ancien Président de l'université de Bouaké (1994-2009), confirme bien l'idée suivante : « C'est pour les heures complémentaires qu'en fin d'année les enseignants font généralement la grève. Le budget est insuffisant alors que les enseignants veulent qu'on leur verse la totalité de leurs sous » (ASCAD, 2019, p. 60). Ces propos confirment, dans un premier temps, l'idée que c'est bien l'État qui décide de ce qui est prioritaire dans son programme d'investissements. Dans un second moment, ils montrent qu'en dépit des efforts effectués par les autorités gouvernementales, l'insuffisance du budget alloué à l'enseignement supérieur pourrait faire l'objet d'interprétation. Cette insuffisance répétée des moyens financiers peut donner l'impression d'un manque d'attention ou de valorisation de l'enseignement supérieur. C'est pour réclamer leurs droits que des manifestations souvent violentes sont organisées pour contraindre l'autorité étatique à améliorer les conditions d'existence.

Sur le plan politique, deux problèmes entreliés retiennent notre attention : la question de la liberté et celle de la politisation du milieu académique. Relativement à la liberté, M. A. Montclos, (2002 p. 22) pense que les pères de la Nation ivoirienne n'avaient pas envisagé « l'université comme un espace de liberté et de créativité [mais plutôt comme un] lieu d'encadrement social ». Cela veut dire que l'espace universitaire devrait être tout simplement le lieu de formation des élites du pays et non celui des grèves. L'université n'était pas non plus le lieu de former des opposants pouvant perturber la gouvernance du parti unique. Or, le vent de la liberté et de la démocratie se faisait déjà sentir. C'est ce vent de liberté et de démocratie qui a favorisé par ailleurs la politisation des universités. Aussi bien les associations d'étudiants que les syndicats d'enseignants ont été inféodés aux partis politiques. Pour l'enseignant syndicaliste Johnson Kouassi Zamina (ASCAD, 2019, p. 105), « le Mouvement des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire

(MEECI) était affilié au parti politique du pouvoir », c'est-à-dire le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA) ; « la Fédération estudiantine et scolaire de Côte d'Ivoire (FESCI) était proche de l'opposition politique », le Front Populaire Ivoirien (FPI) ; l'Association générale des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire (AGEECI) était fortement lié au parti le Rassemblement des Républicains (RDR). Des alliances se sont créées si bien que le Syndicat National des Enseignants du Supérieur (SYNARES) soutenait la FESCI de telle sorte que « les revendications sociales débordaient toujours le cadre universitaire pour atteindre toute la société ivoirienne » (ASCAD, 2019, p. 61).

Notons que la politisation du milieu académique a favorisé la naissance de plusieurs mouvements estudiantins et syndicats d'enseignants créant ainsi des oppositions et un problème de leadership pour le contrôle de l'espace universitaire. Il s'en est suivi des périodes de violence sans précédent. Le lynchage à mort de l'étudiant Thierry Zébié en 1991 et les brutalités policières suivies d'emprisonnements d'étudiants observés par la suite dans les cités universitaires en disent long. Mais quel sens peut-on donner à l'usage de la violence dans les universités ivoiriennes ?

2. Analyse de la violence sur l'espace universitaire ivoirien

2.1. La violence comme une protestation et une modalité communicationnelle.

Si pour Marx, la violence en elle-même comporte des vertus édificatrices et s'impose comme le moteur de transformation des conditions de vie, il est aussi vrai qu'elle s'impose davantage comme une modalité communicationnelle entre les mains de tous les acteurs du système universitaire. Dans le *Manifeste du Parti communiste*, K. Marx et F. Engels (2010, p. 62) lançaient : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » Cet appel à fédérer les forces n'a pas été sans conséquences dans les luttes revendicatives qui ont été parfois émaillées de violence. La violence est aussi devenue pour les universitaires un moyen de communication.

Pour F. Delepierre (1969, p. 29), utiliser la violence dans les revendications, c'est contester une situation donnée, c'est « défier toute rigidité idéologique,

lutter contre la sclérose de chaque institution. Remettre en question, suivre le mouvement d'une révolution permanente (…) entre quelques privilégiés, les décidants et la masse, qui est exécutante ». Les revendications violentes visent à braver la tyrannie des autorités, ce qui est établi comme idée doctrinale, ce qui ne peut plus faire évoluer une situation et se constitue même en obstacle à l'évolution, voire à l'épanouissement des individus. Elles répondent au message de la violence envoyé par les autorités elles-mêmes. Autrement dit, qu'elle soit physique, verbale, économique ou psychologique, la violence naît d'abord d'une situation elle-même violente. Elle n'est jamais innocente au sens marxien du terme dans la mesure où face aux revendications du prolétariat, la bourgeoisie a maintes fois opposé une fin de non-recevoir et réprimé violemment les masses ouvrières.

Il en est de même dans les universités ivoiriennes où face à la menace de l'autorité, face à la radicalité des autres, ceux qui usent de la violence estiment être en légitime défense pour préserver l'intérêt général de leur groupe ou de leur corporation. Il s'agit de faire prévaloir la justice sociale sur l'injustice. Devant une oreille non attentive naît des frustrations accumulées qui laissent place à la violence pour contraindre l'autre à prendre en compte ses attentes : un avatar de la communication s'installe. À partir de cette forme d'expression, un message est transmis par les différents acteurs opposés pour attirer l'attention sur des problèmes vitaux.

Relativement aux étudiants, plus enclins à l'usage tous azimuts de la force, Paul N'Da (ASCAD, 2019, p. 16) estime que « les demandes des étudiants, aussi bien matérielles, académiques que sociale, théâtralisées par des actions violentes, affichent néanmoins une revendication de dignité : ces jeunes veulent qu'on compte avec eux et sur eux… ». Cela signifie qu'en utilisant la violence, les étudiants passent un message qui ne serait pas perçu dans d'autres conditions plus paisibles pensent-ils. Ils constituent une masse à considérer dans l'institution universitaire. Ce qu'ils souhaitent, c'est le respect de leurs droits : ils souhaitent être consultés et donner leur opinion quant aux décisions qui concernent leur vie académique. On comprend qu'avec eux, la violence est une arme qui garantit non seulement l'attention des autorités administratives

et politiques à leurs différents problèmes, mais elle est également un message qui intime l'ordre de composer désormais avec la masse estudiantine.

Avec cette manière de poser les problèmes pour se faire entendre, la violence semble marquer une rupture du dialogue entre les acteurs qui s'opposent temporairement. On pourrait penser que la violence surtout physique intervient lorsque le verbe et l'argumentation perdent leur sens : ils n'arrivent plus à convaincre l'autre en face. Or, il n'en est rien. Bien plus, la communication est maintenue dans « un échange qui prend une autre allure » (ASCAD, 2019, p. 13). Dans cette nouvelle allure, les acteurs opposés perdent le sens et le fil de la communication verbale pour faire valoir ce dont ils sont convaincus et qui les conduira à une gestion négociée des difficultés ressenties à l'université ou dans la société en général.

Cette analyse de la violence montre qu'il y a une nécessité de renforcer la communication puisque c'est par elle que des solutions aux problèmes posés finissent par être trouvées. Aucune des parties n'est assez forte pour imposer aussi longtemps son dictat aux autres. Il faut savoir privilégier une attitude pacifique lorsque la possibilité est donnée. Marx s'inscrit dans cette dynamique même si la caricature de sa pensée semble donner une lecture erronée de l'usage de la violence.

2.2. D'une lecture erronée de la violence chez Marx

Il est indéniable que Marx est l'un des pères fondateurs avec Émile Durkheim de la sociologie des conflits. Et pour lui, le remède aux conflits sociaux se trouve dans la révolution voire dans la dictature du prolétariat. Dans cette perspective, certains auteurs se sont présentés comme des disciples de Marx. D'autres en sont allés au-delà. Friedrich Engels, Lénine, Mao Tsé-toung, Rosa Luxembourg en sont les parfaites illustrations. En Afrique également, des universitaires, des panafricanistes comme Kwamé Nkrumah, des écrivains de la négritude tels que Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor se sont inspirés des idées de Marx pour prôner un socialisme africain, arme d'une revendication des libertés africaines et d'une réhabilitation de l'image du noir.

Malheureusement, on peut constater que bon nombre des lecteurs, de disciples ou de continuateurs de Marx se sont adonnés à une caricature de sa pensée, précisément celle touchant à l'idée de violence. Par exemple, pour Jacques Attali, Lénine se trompe lorsqu'il fait à la fois de la violence une chose durable et une arme pouvant aider les hommes à changer coûte que coûte la réalité ambiante. J. Attali (2014, p. 505) nous rappelle que pour Marx, la violence « est le règne provisoire d'une large majorité, qui représente le droit des gens, la liberté des gens, la liberté de la presse, les partis d'opposition et la séparation des pouvoirs ». Contrairement à Lénine qui est favorable à l'instauration d'un régime de terreur continue contre tous les opposants politiques, Marx pense que l'usage de la violence ne doit pas perdurer. En prenant le pouvoir politique, le prolétariat doit veiller au respect des droits des gens et à la séparation des pouvoirs qui garantissent la justice entre les membres de la société. Dans un autre passage fort édifiant de son ouvrage, Jacques Attali nous montre que lors d'une interview accordée à un journaliste suite à une question que celui-ci lui posa sur les formes démocratiques de la violence, Marx répondit : « la révolution est inutile en situation démocratique » (J. Attali, 2014, p. 380). C'est là, sans doute, l'une des raisons fondamentales qui nous amène à considérer Marx non comme un révolutionnaire qui n'agit que par la violence, mais comme un philosophe ouvert à la démocratie.

Ces propos de Marx montrent que la révolution violente n'est menée que là où il y a absence de liberté et de démocratie, notamment dans les États tyranniques et dictatoriaux. Il est important de noter que Marx a eu des étapes dans sa propre maturation intellectuelle. Il est certes d'abord révolutionnaire, mais il est épris de liberté et des valeurs démocratiques. Même s'il ne réduit pas la démocratie au jeu électoral, il y adhère lorsque les conditions d'égalité de chance et de liberté sont réunies. C'est pourquoi, chez Marx, l'option d'un engagement dans le jeu électoral se fera au cas par cas. Dans les pays impérialistes où les capitalistes ne sont pas favorables à la démocratisation des libertés, c'est-à-dire la libre expression des masses populaires, il faut trouver d'autres moyens pour faire entendre la voix de la masse et faire bouger les lignes. Les masses ouvrières constituent la force de travail qui est au fondement de la production industrielle. Il faut donc permettre qu'elles s'expriment au

risque qu'elles se révoltent violemment pour renverser l'ordre ancien défavorable à leur épanouissement. Dans ce contexte, si « à partir de formules concises, populaires qui passent pour résumer sa pensée » (H. Lefebvre, 1966, p. 31), Marx est mal compris sur la question de la violence, une relecture de sa philosophie sur les libertés et la démocratie pourrait contribuer à penser la pacification de la société et particulièrement des universités ivoiriennes.

3. La démocratisation des libertés chez Marx : une approche pour pacifier l'espace universitaire ivoirien

3.1. Les enjeux de la démocratie et de la liberté à partir de Marx

La démocratie, c'est-à-dire le gouvernement qui donne le pouvoir au peuple de décider, occupe une place déterminante dans le philosopher marxien. Dans le *Manifeste du parti communiste*, K. Marx, et F. Engels (2010, p. 44) invitent la classe prolétarienne à aller à « la conquête de la démocratie ». La quête permanente de la démocratie est la condition sine qua non pour arracher la liberté et les droits de l'homme confisqués par une minorité dominante. L'importance de la démocratie chez Marx (le philosophe et journaliste) est suscitée par les difficultés qu'il rencontre avec l'État prussien, notamment la censure de ses articles et les différents moments d'exil qu'il connaît. Ces moments difficiles, constituent entre autres événements, les raisons de son intérêt pour la liberté, d'où son adhésion à la démocratie. Ce que Marx revendique dans cette démocratie aussi radicale soit-elle, c'est la liberté de presse, la liberté des débats parlementaires, l'indépendance de l'État à l'égard de la religion. Dans ses différents ouvrages, notamment *Le Manifeste du parti communiste, Les luttes de classes en France, La guerre civile en France, Sur la commune de Paris* ou *Sur la question juive,* une lecture défaite de tous préjugés nous fait redécouvrir un Marx épris de liberté et de justice, fondement de la démocratie. La démocratie, à travers ses principes universels de liberté et de transparence qu'elle suggère est pour Marx, l'occasion de dénoncer l'exclusion dont certaines classes sociales sont victimes par exemple en France. À ce sujet, K. Marx (1994, p. 238) révèle : « la petite bourgeoisie dans toutes ses catégories ainsi que la classe paysanne étaient complètement exclues du pouvoir politique ». La liberté d'expression et le respect des principes démocratiques ont

longtemps été violés par une minorité qui détient le pouvoir d'État. Et parce que, petits bourgeois et masses paysannes constituent une menace pour la minorité dominante bourgeoise, il faut donc les empêcher de prendre le pouvoir politique.

La valeur de la démocratie et de la liberté d'expression réside ainsi en ce qu'elle permet aux masses ouvrières, de donner libre cours à leurs opinions sans qu'elles en soient inquiétées par un pouvoir politique quelconque. Qui plus est, ces droits doivent être garantis par l'État puisque pour K. Marx (2006, p. 40), « l'État est le médiateur entre l'homme et la liberté de l'homme ». En d'autres termes, le pouvoir politique doit jouer son rôle en donnant la possibilité aux hommes de s'exprimer librement sur les problèmes qui minent leur société.

En faisant un parallèle avec la Côte d'Ivoire, cela voudrait dire que la démocratie et la liberté d'expression doivent constituer le moteur de la vie universitaire. L'existence de plusieurs associations d'étudiants ou syndicats d'enseignants n'est pas une occasion de les politiser, mais de permettre leur libre expression dans un environnement qui se veut démocratique. L'université est un milieu intellectuel qui doit aider à sortir les peuples de l'obscurantisme par le respect des principes démocratiques et des libertés publiques. À ce sujet, K. Marx, (2006, p. 8) nous dit ceci : « nous devons pour notre part mettre le vieux monde en pleine lumière et travailler positivement à la formation du nouveau ». Les pratiques d'intimidation, la mauvaise gouvernance et l'injustice doivent être dénoncés et c'est par la liberté d'expression que cela reste possible. Le nouveau monde à construire, c'est celui de la justice, celui d'un État véritablement démocratique où la liberté des universitaires et la souveraineté des peuples sont réaffirmées et participent à la pacification du milieu académique.

3.2. Des conditions pour pacifier les universités ivoiriennes

Il n'est pas exagéré de dire avec K. Cyrille (2017, 4ème de couverture) que « la violence, qui sans être nouvelle menace aujourd'hui dangereusement l'humanité) ». Elle met péril tous les efforts de construction et de développement réalisés par des générations de travail. En s'invitant dans le milieu universitaire, elle devient ainsi l'objet d'une réflexion qui mérite que des solutions soient

proposées pour limiter au maximum le phénomène qui devient de plus en plus complexe et inquiétant.

Les crises de violence dans les universités ivoiriennes ne sont en rien à l'avantage du pays, car elles compromettent l'avenir des générations présentes et futures et ralentissent tous les progrès. Pour éviter de sombrer dans le cycle infernal de la violence, il faut mettre l'accent sur l'éducation continue des étudiants, la formation syndicale des enseignants et le respect des droits de l'homme avec un accent particulier sur la liberté d'expression. Au-delà des enseignements, l'éducation continue des étudiants nécessite de définir un rapport bien précis entre apprenants et enseignants. *Ce rapport ne doit pas être* celui d'« une relation hiérarchique propre à maintenir les « enseignés » dans une situation de soumission » (D. Lochack, 2014, p. 255-261) ni l'occasion d'une dictature des apprenants. Bien au contraire, les termes d'« enseignant » et d'« étudiant » doivent prendre tout leur sens dans le strict respect des uns et des autres. C'est pourquoi, il faut une éducation continue et une sensibilisation importante à ce niveau. Cela passe par la promotion de certaines valeurs : le don de soi, l'humilité, le respect de l'autre, l'objectivité et la promotion de l'intérêt général.

Relativement aux enseignants, l'accent doit être mis sur la formation syndicale et politique pour une approche non violente des revendications car, cette formation fait énormément défaut. J. Attali (2005, p. 380) insiste pour signifier que chez Marx « une insurrection serait une folie là où l'agitation pacifique peut tout accomplir avec promptitude et sureté ». Il serait inconséquent d'user de violence où la discussion et la liberté d'expression sont garanties. Certes, les luttes sont nécessaires pour arracher des droits, mais il est aussi possible de revendiquer sans violence et d'obtenir des avantages. On peut observer cette possibilité avec le Protocole d'accord portant trêve sociale 2017-2022 entre les centrales et faitières des organisations syndicales et le gouvernement de Côte d'Ivoire. Même si cet accord n'est pas satisfaisant pour tous les enseignants, il a tout de même permis d'avoir des acquis, notamment l'instauration d'une prime exceptionnelle de fin d'année représentant le tiers (1/3) du salaire mensuel indiciaire de base ; la revalorisation de l'indemnité de

transport des fonctionnaires et agents de l'État ; la revalorisation des allocations familiales et la revalorisation de l'indemnité contributive au logement.

S'il est vrai que ce sont très souvent les conditions de vie et de travail qui constituent l'objet de grèves ou de manifestations violentes dans les universités, il est donc nécessaire d'adopter une attitude d'anticipation sur les crises à venir en privilégiant la communication entre l'État, les responsables administratifs, les enseignants et étudiants. En respectant les droits des uns et des autres, ces différents acteurs créent les conditions d'un climat apaisé et d'une université redynamisée et compétitive.

Conclusion

En somme, on peut observer que la violence est inhérente aux êtres humains, elle semble avoir un caractère multiforme et multiséculaire, latent tel un volcan au repos et qui peut se réveiller à tout moment. Cependant, elle peut être également maîtrisée car, les hommes sont doués de raison. À ce titre, les enseignants, les étudiants, les responsables académiques et le gouvernement qui partagent la responsabilité de la violence sur l'espace universitaire, peuvent savoir raison garder et faire prévaloir le respect de la dignité humaine pour le règlement apaisé de tout conflit dans une société qui se veut libre et démocratique. Quels que soient les problèmes qui gangrènent nos universités, il existe des possibilités de les résoudre avec le bon sens. Autrement dit, la radicalité des positions doit désormais faire place à la flexibilité et au consensus. L'objectif est de faire prévaloir la liberté d'expression, le respect des principes démocratiques et de créer toutes les conditions nécessaires pour la quiétude dans les universités ivoiriennes. Il s'agit donc de donner aux enseignants et aux étudiants ce dont ils ont besoin pour travailler dans de meilleures conditions.

Références bibliographiques

ASCAD, 2019, *Face au problème de la violence en milieu universitaire ivoirien*, Préface N'DA Paul, Paris, L'Harmattan.

ATTALI Jacques, 2005, *Karl Marx ou l'esprit du monde*, Paris, Librairie Arthème Fayard.

BALIBAR Étienne, 1993, *La philosophie de Marx*, Paris, Éditions La découverte.

COLLIN Denis, 2009, Comprendre Marx, Paris, Armand Colin.

DELEPIERRE Fréderic, 1969, « Révolution et catholicisme », in *Lutte des classes ou conflits de générations*, Bruxelles, Cercle d'éducation populaire a.s.b.l

ENGELS Friedrich, 1976, *Le rôle de la violence dans l'histoire, de la propriété privée et de l'État*, Paris, Éditions Tribord.

ENGELS Friedrich, 2007, *Anti-Dühring (M.E Dühring bouleverse la science)*, trad. Arrigo Cervetto, Paris, Éditions Science marxiste.

HEGEL, 1999, *Principes de la philosophie du droit*, trad. Jean-Louis Viellard-Baron, Paris, GF Flammarion.

KONE Cyrille, 2017, *Sur la maîtrise de la violence*, Paris, L'Harmattan.

LEFEBVRE Henri,1966, *Pour connaître la pensée de Karl Marx*, Paris, Bordas.

LÉNINE Vladimir, 1978, *L'État et la révolution. La doctrine marxiste de l'État et les taches du prolétariat dans la révolution*, Pékin, Éditions en langues étrangères Pékin.

LOCHACK Daniel, 2014, *Pédagogie et Droits de l'homme*, Paris, Presses universitaires de Nanterre.

MARX Karl et Friedrich ENGELS, 2010, *Manifeste du parti communiste suivi de 18 brumaire de Louis Napoléon Bonaparte*, trad. Émile BOTTIGELLI, Éditions Flammarion.

MARX Karl, 1994, « Les luttes de classes en France », in *Œuvres IV, Politique I*, trad. Maximilien Rubel, Paris, Gallimard.

MARX Karl, 1996, *Manuscrits de 1844*, trad. Trad. Jacques-Pierre Gougeon, Paris, GF-Flammarion.

MARX Karl, 2006, *Sur la question juive*, trad. Jean-François Poirier, Paris, La Fabrique Éditions.

MARX Karl, 2008, *Critique du programme de gotha*, trad. Sonia Dayern-Herzbrun, Paris, Éditions Démopolis.

MARX Karl, 2009, *Les crises du capitalisme*, trad. Jacques Hebenstreit, Paris, Éditions Démopolis.

MARX Karl, 2018, *Le Capital suivi du manifeste du parti communiste*, trad. Joseph Roy et Charles Andler, Paris, Amazone Éditions.

PÉROUSE DE MONTCLOS Marc-Antoine, 2002, *Villes et violence en Afrique noire*, Paris, IRD-Karthala.